



Liberté sans condition pour Mumia Abu-Jamal

Depuis quarante-trois ans, le journaliste afro-américain, Mumia Abu-Jamal, est détenu dans une prison de Pennsylvanie, accusé du meurtre d'un policier à Philadelphie le 9 décembre 1981. Au terme d'un procès entaché de racisme, dénoncé par la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, Amnesty International et le Parlement européen, il a été condamné à mort et enfermé pendant trente ans dans le couloir de la mort.

La mobilisation internationale l'a sauvé par deux fois de l'exécution par produit létal. En 2011, sa peine a été commuée en réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle. Une sorte de peine de mort lente. Mumia Abu-Jamal vient de « fêter » son 70^e anniversaire derrière les barreaux, alors que la justice a rejeté son appel pour contester sa condamnation. Son équipe de défense a déposé un nouveau recours.

Aujourd'hui il y a urgence à obtenir la libération de celui qu'on surnomme « la voix des sans voix », dont l'état de santé se dégrade : la prolongation de sa détention risque de mettre sa vie en grave danger.

Réuni en congrès du 5 au 7 juin 2024, le SNJ-CGT, membre du Collectif Libérez Mumia, comme la CGT, considère que la mobilisation internationale doit plus que jamais relever ce défi. Il appelle l'ensemble des syndicats de journalistes, avec la Fédération internationale des journalistes (FIJ), à se mobiliser pour que Mumia Abu-Jamal puisse sortir de l'enfer carcéral.

Pour le SNJ-CGT, agir pour la libération de notre confrère, c'est défendre les droits humains, combattre le racisme et exiger l'abolition de la peine de mort partout dans le monde.

Six-Fours-les-Plages (Var), le 7 juin 2024.